

du parti progressiste, ou entre le programme de ce parti et celui du parti libéral? Ne nous a-t-on pas dit que le parti progressiste allait un peu plus loin mais que c'était là une forme plus avancée de libéralisme? N'a-t-on pas discuté, l'autre jour, la question de savoir si c'était là une simple tendance ou une attitude? La pure vérité, c'est que les progressistes ont refusé leur appui aux libéraux parce qu'ils ne se fiaient pas à leurs promesses et ne les croyaient pas hommes à aller aussi loin dans la voie du progressisme, qu'ils le disaient; autrement, ils les auraient tous appuyés.

Le troisième point de la réplique du premier ministre au chef de l'opposition, c'est que la députation actuelle représente très bien le vœu populaire. Il est vrai que ce vœu a été exprimé selon toutes les formalités voulues par la Constitution, mais la députation représente peut-être aussi la volonté de certaines gens dont l'intervention dans la lutte à une date avancée a eu un puissant effet depuis lors jusqu'à la fin de l'élection, et c'est ce dont nous aurons la preuve plus tard, je pense.

Bien qu'on nous ait dit que nous devons attendre du ministre des Chemins de fer une déclaration concernant la question des voies ferrées et son influence sur le pays, il me semble fort probable qu'il y aura de nouveaux attermolements et peut-être aussi de nombreuses consultations avec ces capitalistes qui ont tant contribué au résultat électoral que j'ai indiqué. Le Parlement, je le répète, est l'écho de la population et je sais qu'il est des gens qui ne manqueront pas d'y faire bien sentir quels sont les intérêts de celle-ci.

Mon honorable ami (M. Mackenzie King) a parlé de la remise aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles, sujet intéressant et qui occupe le pays depuis longtemps. Je n'entreprendrai pas d'appuyer sur ce que mon chef a fort bien dit; je voudrais, cependant, m'arrêter à ce sujet un instant et le traiter du point de vue des habitants des provinces, plutôt que comme une question de clocher. Je suis d'avis que la question doit être abordée avec des vues larges et éclairées. Il peut se montrer généreux et donner bonne mesure; d'un autre côté, à moins de voir anéantir le dernier vestige du libéralisme en ce pays, nous devons avoir pour les provinces, entités autonomes, ce respect si énergiquement exigé par le parti libéral d'Ontario et par les grands hommes que le parti libéral a naguère envoyés en cette Chambre pour le représenter.

Voici le reproche que j'ai à faire. Qu'il s'agisse d'un arbitrage ou d'une reddition de comptes; que la conclusion soit finale ou provisoire, la proposition du leader de la Chambre, telle que je l'interprète d'après les paroles qu'il a consignées dans le *hansard*, se résume à ceci: lui ou son gouvernement, ou quelqu'un agissant pour eux, prendra part à une reddition de comptes, à un arbitrage ou à une conférence avec les provinces intéressées, puis soumettra le résultat à l'approbation de la Chambre. Que devient le droit qu'ont les Provinces maritimes d'avoir voix au chapitre, ces vieilles provinces dont les dons et les sacrifices ont permis à notre vaste Nord-Ouest de se développer? Me plaçant au point de vue du Nouveau-Brunswick, je ne dis pas que chaque province, ou une province en particulier, ne doit pas obtenir pleine et entière justice — cela doit être admis d'emblée en ce pays — mais je déclare qu'advenant un changement des conditions, le Parlement ne devrait pas se prononcer sur le sort fait aux provinces-mères du Dominion sans entendre le plaider de ces provinces.

Où le projet permet-il de faire entrer en ligne de compte les fardeaux qu'ont supportés la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick? Où laisse-t-il entendre que l'on examinera de nouveau le sort qui sera fait à ces provinces ou les conditions qui leur étaient imposées dans le passé? Je sais et j'ai déjà dit que je pourrais vivre en excellents termes avec n'importe qui, que tout ce que je désire au monde c'est d'agir à ma guise, moyennant quoi je ne demande rien de plus. C'est là tout ce que nous voulons dans les Provinces maritimes — si vous nous laissez faire nos quatre volontés en nous traitant avec justice lorsque vous vous occuperez des autres parties du Dominion; et si vous vous engagez à ne pas régler les affaires derrière notre dos, mais que vous compreniez que nous avons le droit de prendre part aux consultations qui pourront avoir lieu, je vois jour d'approuver une certaine solution du problème. Mais ni le discours du trône, ni les explications que le premier ministre a données sur ce passage ne jettent de lumière sur les points que j'ai mentionnés. C'est un avis à mots couverts que je lui donne et, connaissant son bon naturel, je suis porté à croire qu'il consentira peut-être à le suivre.

La cinquième question que le premier ministre a traitée avait trait au malentendu entre lui et mon très honorable ami (M. Meighen) au sujet de ce qui s'est passé à